



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

ER

Date de l'annonce publique de la séance:
08.12.2009

Date de la convocation des conseillers :
08.12.2009

point de l'ordre du jour no:
04/02

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 18 décembre 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Maroldt, Roller, Knaff., Baum, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Budget : motion « task force »

Vu la motion présentée par Monsieur le conseiller Daniel Codello, à savoir :

« Le Conseil Communal;

- Rappelant la volonté du Collège des Bourgmestre des Echevins d'instaurer une « task force » en matière de finances communales ;
- Tenant compte de la mise en place d'une procédure budgétaire impliquant les acteurs les plus importants en matière d'élaboration de la proposition budgétaire ;
- Considérant que la crise économique, financière et sociale aura des répercussions sur les finances communales pour les exercices futurs ;
- Considérant que les responsables politiques devront disposer d'informations financières claires, complètes et fiables afin de suivre l'évolution des recettes et dépenses de manière régulière ;

invite le Collège des Bourgmestre et Echevins

à instaurer une « task force » ayant comme tâche de suivre l'évolution des finances communales de manière régulière ;

à informer le Conseil communal et la commission consultative des finances trimestriellement de la situation des recettes et des dépenses de la Ville ainsi que de l'évolution des grands projets inclus dans le budget. »

Après discussion ;

approuve à l'unanimité

la motion précitée.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 18.12.2009.

Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,